

Délibération n°2026-06-04-19 : Budget supplémentaire 2026 – Budget principal

Extrait du Registre aux Délibérations
Du SIVOM de la Communauté du Bruaysis

Séance du 4 juin 2026

Sous la Présidence de Monsieur Lelio PEDRINI,

L'an deux mille vingt-six, le 4 juin à 18 heures, les membres du comité syndical se sont réunis, après convocation adressée par Lelio PEDRINI, Président, le 28 mai 2026, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités.

Budget supplémentaire 2026 – Budget principal

Vu la note explicative de synthèse de Monsieur le Vice-Président (annexe 10)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical du 11 Décembre 2025 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire sur le fondement du Rapport d'Orientation Budgétaire,

Vu le Budget primitif adopté par le Comité Syndical du 09 Février 2026,

Vu le Compte financier Unique adopté ce jour par le Comité Syndical,

Considérant la nécessité d'intégrer l'affectation du résultat 2025,

Monsieur le Président propose le projet suivant pour le Budget Supplémentaire 2026 du SIVOM de la Communauté du Bruaysis en annexe 10.1 et détaillé par chapitre ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP 2026	BS 2026	BP + BS 2026
CHAPITRE 011 Charges à caractères générale	1 284 134,28 €	285 410,00 €	1 569 544,28 €
CHAPITRE 012 Frais de personnel	3 802 024,90 €	240 433,00 €	4 042 457,90 €
CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courante	163 060,00 €	422 500,00 €	585 560,00 €
CHAPITRE 66 Charges financières	65 000,00 €	46 500,00 €	111 500,00 €
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	500,00 €	6 500,00 €	7 000,00 €
CHAPITRE 68 Dotations aux provisions, dépréciations		7 000,00 €	7 000,00 €
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre	183 954,72 €	115 967,03 €	299 921,75 €
CHAPITRE 023 Virement à la section d'investissement		38 832,00 €	38 832,00 €
TOTAL	5 498 673,90 €	1 163 142,03 €	6 661 815,93 €
RECETTES	BP 2026	BS 2026	BP + BS 2026
CHAPITRE 002 Excédent de fonctionnement		947 525,03 €	947 525,03 €
CHAPITRE 013 Atténuation de charges	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
CHAPITRE 70 ventes de prestations de services	1 204 623,83 €	- €	1 204 623,83 €
CHAPITRE 731 Fiscalités locales	17 346,08 €	- €	17 346,08 €
CHAPITRE 74 Dotations, subventions et participations	4 142 780,65 €	215 617,00 €	4 358 397,65 €
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	99 683,34 €	- €	99 683,34 €
CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
CHAPITRE 042 Opérations d'ordre	240,00 €	- €	240,00 €
TOTAL	5 498 673,90 €	1 163 142,03 €	6 661 815,93 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP 2026	BS 2026	BP + BS 2026
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	7 299,20 €	106 371,00 €	113 670,20 €
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	1 967 494,77 €	965 807,50 €	2 933 302,27 €
CHAPITRE 23 Immobilisations en cours			- €
CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	38 832,00 €		38 832,00 €
CHAPITRE 26 Titres et valeurs	4 200,00 €		4 200,00 €
CHAPITRE 041 Opérations d'ordre		36 000,00 €	36 000,00 €
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre	240,00 €		240,00 €
TOTAL	2 018 065,97 €	1 108 178,50 €	3 126 244,47 €
RECETTES	BP 2026	BS 2026	BP + BS 2026
CHAPITRE 001 Excédent d'investissement		917 379,47 €	917 379,47 €
CHAPITRE 13 Subventions d'investissement	220 000,00 €		220 000,00 €
CHAPITRE 20 Immobilisations corporelles			- €
CHAPITRE 16 Emprunts et dettes assimilées	1 463 211,74 €		1 463 211,74 €
CHAPITRE 10 Dotations, fonds divers et réserves	150 899,51 €		150 899,51 €
CHAPITRE 040 Opérations d'ordre	183 954,72 €	115 967,03 €	299 921,75 €
CHAPITRE 041 Opérations d'ordre		36 000,00 €	36 000,00 €
CHAPITRE 021 Virement à la section de fonctionnement		38 832,00 €	38 832,00 €
TOTAL	2 018 065,97 €	1 108 178,50 €	3 126 244,47 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

DÉCIDE :

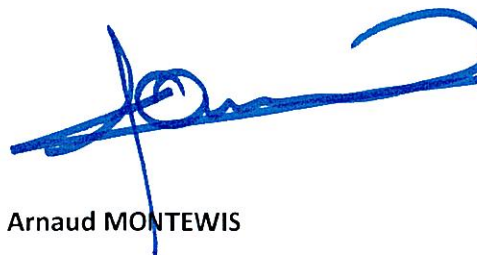
Article 1 : D'approuver l'ensemble des opérations du budget supplémentaire pour l'exercice 2026 ;

Article 2 : De procéder au vote du budget supplémentaire pour l'exercice 2026 ;

Article 3 : D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération.

Par délégation,

Le Vice-Président en charge des finances



Arnaud MONTEWIS

« La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès du SIVOM, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal ».

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 4 JUIN 2026

Le **quatre juin deux mil vingt-six** à dix-huit heures,

Le **COMITE SYNDICAL**, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle « Les Cafus » du siège du SIVOM à HOUDAIN, sous la Présidence de Monsieur Lelio PEDRINI, Président de l'Assemblée, suivant convocation faite le 28 mai 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du SIVOM, 21 rue du Maréchal Galliéni, 62150 HOUDAIN

Etaient présents :

- ✓ MM. Samuel BAJEUX, Jean-François BRUNEL, Mmes Martine DERAMAUX, Bianca ROSSIGNOL, MM. Daniel PETIT, Lars PLOEGER, Jérémy DE FARIA, Mme Mélanie DAUCHY délégués de la Commune d'**AUCHEL**
- ✓ M. Daniel DERICQUEBOURG, Mme Sélène DERICQUEBOURG délégués de la Commune de **BAJUS**,
- ✓ M. Gérard DUMONT, délégué de la Commune de **BARLIN**,
- ✓ Mme Corinne POLANSKI, Nicolas GWARDYS, délégués de la Commune de **BEUGIN**,
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Mmes Annie CARINCOTTE, Claudette CREPIEUX, Michaëlle DEPIN, M. Yves BOUTTIER, délégués de la Commune de **CALONNE-RICOUART**,
- ✓ M. Lelio PEDRINI, Mme Marie-Paule QUENTIN, délégués de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**,
- ✓ M. Jacques FLAHAUT, Mme Anne-Sophie COLLIEZ, M. Serge VASSEUR, Mme Ophélie WITTKÉ, délégués de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**,
- ✓ M. Dominique LEPRINCE, Mme Marie-Paule BEAUVOIS, délégués de la Commune de **CAUCOURT**,
- ✓ MM. Jacky LEMOINE, Didier DUBOIS, Lionel COURTIN, Mmes Sabine BRUNELLE, Laure DERNONCOURT, délégués de la Commune de **DIVION**,
- ✓ Mme Pascaline BRIDELANCE, M. Marc VERMEESCHE (arrivé question 17) délégués de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**,
- ✓ M. Dany CLAIRET, Daniel LANNES délégués de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- ✓ MM. Jean-Pierre DELATTRE, Dominique VOISEUX, délégués de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- ✓ MM. Grégory FOUCAULT, Samuel GORILLOT, Gilles DOURLENS, Mme Emmanuelle DEBUSNES délégués de la Commune d'**HAILLICOURT**,
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, Mme Maryse DAVROUX, délégués de la Commune d'**HERMIN**,
- ✓ MM. Jean-Pierre BEVE, Maxime DUQUESNOY, Mmes Jessica DUVIVIER, Peggy LOISEL, Madeline DEVIGNES, délégués de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- ✓ M. Joël PATOUX, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-Les-BETHUNE**,
- ✓ MM. Steven THIRY, Dylan LAURENT, Loïc BRIL, délégués de la Commune d'**HOUDAIN**,
- ✓ M. Clément PLOUVIEZ, délégué de la Commune de **LA COMTE**,

- ✓ MM. Marcel PRUVOST, Henri DAUTREMEPUIS, délégués de la Commune de **MAISNIL-Les-RUITZ**,
- ✓ M. Mason MOREAU, Mme Stéphanie LEGAY, José TASSEZ, Mme Aline MOREAU, M. Jérôme DELPLACE, Mme Audrey DUBRULLE, délégués de la Commune de **MARLES-Les-MINES**,
- ✓ Mme Céline WINTREBERT, M. Patrick THOREL, délégués de la Commune **d'OURTON**,
- ✓ M. Grégory STACH, Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, délégués de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**,
- ✓ MM. Arnaud MONTEWIS, Roland ROGER, délégués de la Commune de **RUITZ**

Avaient donné pouvoir et étaient excusés :

- ✓ M. Julien DAGBERT, délégué de la Commune de BARLIN avait donné pouvoir à M. Gérard DUMON
- ✓ M. Philippe BULOT, délégué de la Commune de BARLIN avait donné pouvoir à M. Dany CLAIRET
- ✓ M. Patrick CONSTANCE délégué de la Commune de BARLIN avait donné pouvoir à M. Jean-Pierre BEVE
- ✓ Mme Catherine DELETOILLE, déléguée de la Commune de BARLIN avait donné pouvoir à M. Arnaud MONTEWIS
- ✓ Mme Mélissa HEROT, déléguée de la Commune de BARLIN avait donné pouvoir à Mme Anne-Sophie COLLIEZ
- ✓ M. Joël KMIECZAK, délégué de la Commune de CALONNE-RICOUART avait donné pouvoir à M. Ludovic IDZIAK
- ✓ M. René FLINOIS, délégué de la Commune de DIVION avait donné pouvoir à M. Jacky LEMOINE
- ✓ M. Sébastien FOURNIER, délégué de la Commune d'HERSIN-COUPIGNY avait donné pouvoir à Mme Madeline DEVIGNES
- ✓ M. Jurgen MAHAUT délégué de la Commune d'HOUDAIN avait donné pouvoir à M. Steven THIRY
- ✓ Mme Aurélie SEURON, déléguée de la Commune d'HOUDAIN avait donné pouvoir à M. Dylan LAURENT

Étaient excusés

- ✓ MM. Philippe BLOND, Morgan LAMBERT, délégués de la Commune de **d'HAILLICOURT**,
- ✓ Mme Marie-Lise MARTIN, déléguée de la Commune **d'HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**,
- ✓ MM. Maurice LECOMTE Jean-Philippe CUVELIER, délégués de la Commune d'**HOUCHIN**,
- ✓ Mme Amélie THILLOY, déléguée de la Commune **d'HOUDAIN**
- ✓ M. Franck DA SILVA, délégué de la Commune **LA COMTE**

M. Jean-François BRUNEL (AUCHEL) est désigné Secrétaire de séance